DLP-9-11-832604 4

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT : A ou B : 95 F
A + B : 160 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 28 du 4 Novembre 1983

EDITION GRANDES CULTURES

Envoi n° 23

COLZA

La reprise d'activité du charançon du bourgeon terminal se confirme pour les régions habituellement concernées par ce ravageur. Après une période où les captures ont été très faibles, entre le 10 et le 25 octobre, on enregistre depuis une semaine des captures parfois sérieuses dans la Marne (secteur de Vitry-le-François, Vallée de la Marne), l'Aube et l'Ouest de la Haute-Marne.

Sur les parcelles arrivant en fin de protection (traitement pyréthrinoïde remontant à plus de 15 jours à 3 semaines) l'intervention conseillée dans notre dernier bulletin est donc à réaliser rapidement si cela n'a pas été fait.

Réaliser ce traitement en milieu de journée, par bonne température et absence de pluie. Utiliser une pyréthrinoïde à la "dose altise" (Decis,Ripcord, Kafil, Cymbush...)

CEREALES

La sècheresse persistante provoque des levées incomplètes surtout dans les terres lourdes ou difficiles à préparer. Souvent la végétation est peu poussante et certaines cultures risquent d'aborder l'hiver avec un développement végétatif restreint. Les désherbages de pré-levée présentent des efficacités amoindries du fait de la sècheresse.

Localement présence d'oïdium sur escourgeons et orges d'hiver. Aucune intervention ne se justifie.

Les populations de pucerons restent stationnaires. Les conseils d'intervention de notre dernier bulletin sont toujours d'actualité.

En zone de vallée, sur semis précoces, les infestations sont toujours très importantes et souvent des parcelles ne sont pas encore protégées. Dans ce cas il est urgent d'intervenir.

CAMPAGNOLS

Localement on note leur présence dans les jeunes semis et les luzernes. Si le temps doux venait à se poursuivre, ce ravageur serait alors à surveiller.

Nous rappelons que les appâts à base de crimidine ne sont plus autorisés pour lutter contre le campagnol des champs.

Les spécialités à base de chlorophacinone possèdent une bonne efficacité ; il est précisé que :

- l'emploi de l'orge est formellement déconseillé pour la confection des appâts (l'orge contient de la vitamine K antidote pour ce produit).
- l'action de cette spécialité se manifeste après quelques jours. Apporter dans les trous une quantité assez importante de grains.

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET
Commission Paritaire de Presse N 529 AD

P 72